

Problèmes économiques

modeste comme celle que nous connaissons présentement, le Canada a enregistré alors des baisses d'emploi et l'économie était en pleine dégringolade. Au contraire, cette année, il y avait en mars quelque 330,000 travailleurs de plus qu'à pareille date l'an dernier. Les Canadiens n'ont qu'à regarder autour d'eux pour constater les progrès énormes qui ont été faits depuis les 10 dernières années. Non seulement le revenu réel des Canadiens, je l'ai dit tout à l'heure, a-t-il augmenté considérablement, mais la qualité des services de santé, par exemple, des transports, les centres communautaires, les écoles, les universités, les parcs nationaux et provinciaux et de même que les centres récréatifs et de loisirs ont connu de leur côté une croissance tout aussi importante.

En éliminant par exemple le gagne-petit de la liste des contribuables et en appliquant une politique sociale éclairée, nous avons réussi à faire reculer la pauvreté au Canada au cours de la dernière décennie. Selon les critères reconnus, le pourcentage des Canadiens vivant en dessous du seuil de la pauvreté est tombé de 20 p. 100 qu'il était en 1967 à 10 p. 100 aujourd'hui en 1978. Cela représente tout de même une amélioration de 50 p. 100 et je crois que cela est assez appréciable, pour une économie qui va mal, pour une administration, comme on dit, qui a été mal faite, mal administrée. Mais je pense que c'est tout à la louange de l'administration actuelle si, aujourd'hui, les Canadiens ont une amélioration de 50 p. 100 dans leur niveau de vie.

Les Canadiens qui ont bénéficié des mesures de justice sociales établies par le gouvernement actuel, monsieur le président, peuvent se demander avec raison ce que pensent les progressistes conservateurs lorsqu'ils proposent de réduire le budget fédéral de 2 milliards. Cet avant-midi le député de Roberval (M. Gauthier) et, tout à l'heure, le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) insistaient sur le fait que la pension de vieillesse devrait être maintenant donnée universellement, c'est-à-dire à toutes les personnes de 60 ans. Eh bien, pendant ce temps, l'opposition, pas le Nouveau parti démocratique, mais l'opposition officielle critique le gouvernement parce qu'il dépense trop et nous demande d'augmenter les pensions de la vieillesse universellement aux personnes de 60 ans.

M. Lambert (Edmonton-Ouest): Nous n'avons jamais demandé cela.

M. Béchard: Pas vous, monsieur le député d'Edmonton-Ouest (M. Lambert), mais d'autres. Et le député de Roberval (M. Gauthier) allait jusqu'à dire que la pension,—et j'ai cru comprendre qu'il voulait dire la pension plus le supplément de revenu garanti—devrait être donnée à toutes personnes de 60 ans, dès qu'elles arrivent à l'âge de 60 ans, sans aucune enquête. C'est cela le Crédit social. Alors, monsieur le président, pendant qu'on nous demande de diminuer, je ne sais pas si l'on a calculé ce que cela représenterait la pension à 60 ans, même si nous de ce côté-ci de la Chambre nous aimerions voir toutes les personnes de 60 ans la recevoir, et on sera bien rendu avant 10 ans à celles de 50 ans, et nous serons inclus dans tout cela, pensionnés de l'État à 50 ans...

M. Lambert (Edmonton-Ouest): Qui va travailler pour payer cela?

M. Béchard: Oui, qui va travailler pour payer ces pensions? Alors, monsieur le président, je trouve que ce n'est pas être sérieux que de faire de telles propositions, surtout lorsqu'on

[M. Béchard.]

demande de couper les dépenses et les taxes. Aucun impôt, d'ailleurs c'est ce que le parrain de cette motion a suggéré tout à l'heure, eh bien, bien que nous aimerions que tout le monde reçoive cette pension à 60 ans, il faut penser aux contribuables, et comme l'a dit si bien mon collègue d'Edmonton-Ouest, il faut penser à ceux qui travaillent également.

J'entendais également mes deux préopinants, je parle du député de Winnipeg-Nord-Centre et du député de Roberval, dire que le parti ministériel avait promis de donner la pension à 60 ans durant la dernière campagne électorale. Jamais n'avons-nous promis une telle chose. Nous avons promis, pour ma part, s'il y en a qui ont promis, par exemple, de donner la pension à 60 ans à tout le monde, eh bien, c'est peut-être dans un discours enthousiaste mais enflammé d'une campagne électorale, mais ce n'est pas le programme que j'avais à défendre et à exposer. D'ailleurs, ceux qui ont fait cela n'ont probablement pas été élus et ne sont pas à la Chambre.

Monsieur le président, une autre chose, avant d'aller un peu plus loin, a été répétée pour la nième fois par le député de Roberval, que le parti ministériel, et je vais faire sursauter ceux de l'opposition officielle aussi, s'était opposé au gel des salaires et des prix durant la dernière campagne électorale. Eh bien, dans le même cas que ceux qui ont promis la pension à 60 ans à tout le monde, jamais nous nous sommes opposés à un contrôle des prix, mais nous nous sommes opposés au gel des prix. Nous nous sommes opposés à ce que les citoyens canadiens s'en aillent refroidir dans les régions froides où voulait nous conduire le parti de l'opposition officielle, c'est-à-dire le parti progressiste conservateur. Nous ne pouvions pas nous opposer aux contrôles, nous en avions déjà et nous en avions déjà imposé dans certains domaines. Alors venir faire de la petite politique et de la partisanerie à ce sujet, c'est, je crois, pas trop honnête de la part de l'opposition.

Le progrès, monsieur le président, effectué en ce domaine depuis 10 ans, a permis aux personnes âgées, aux familles nombreuses et aux Canadiens sans emploi de conserver leur dignité en dépit du taux élevé de l'inflation et des difficultés économiques mondiales. En 1967, par exemple, la pension de la sécurité de la vieillesse était de \$75 par mois, et je ne serais pas étonné d'entendre l'opposition officielle dire—ils l'ont déjà dit d'ailleurs—d'accord, la pension à 60 ans, mais quand on sait que depuis l'avènement des mesures de sécurité sociale tout ce que le parti de l'opposition officielle a réussi à offrir aux Canadiens et à donner aux personnes âgées c'est la minime somme de \$16 sur le montant total aujourd'hui de \$156.66, je me demande si les Canadiens peuvent les prendre au sérieux. Aujourd'hui...

Une voix: Combien?

M. Béchard: \$156.66 moins \$16. C'est la différence que le parti qui dirige le très honorable premier ministre (M. Trudeau) et ceux avant lui ont donnée aux Canadiens. Aujourd'hui les personnes admissibles à ces prestations reçoivent \$156.66 de base par mois et un supplément de revenu garanti de \$107.62 est offert à ceux qui en ont besoin.

• (1502)

J'entendais tout à l'heure le député de Winnipeg-Nord-Centre parler, par exemple, de l'allocation donnée au conjoint. Il n'a jamais mentionné le conjoint. Si on a remarqué, comme d'ailleurs le député de Roberval, il mentionne l'épouse. Ce